

Nettoyant parquet

Cypall. Net' Parquet



Détergent en phase aqueuse destiné au nettoyage et entretien des parquets vernis (vitrifiés) ou huilés.

Domaines d'utilisation:

Agent de nettoyage en phase aqueuse, pour l'élimination des salissures sur parquets vernis ou huilés.

Adapté entre autres pour le nettoyage des parquets:

- parquets vitrifiés ou huilés
- sols liège vitrifiés ou huilés
- parquets contrecollés
- revêtements PVC imitation parquet
- revêtements stratifiés

Propriétés:

Agent de nettoyage en phase aqueuse pour l'élimination des salissures récalcitrantes, préparant ainsi le sol pour le premier entretien.

- prêt à l'emploi
- fort pouvoir détachant
- Valeur pH 9
- Sans formaldéhyde

Caractéristiques techniques:

Emballage:	plastique
Conditionnement:	2.5 litres
Tenue en stock:	env. 24 mois
Couleur:	Blanc laiteux
Consommation:	env. 20 m ² au litre

Mise en œuvre:

1. Avant utilisation, bien agiter le bidon.
2. Utiliser le CYPALL'NET Parquet en fonction du niveau d'encrassement et niveau de salissure du parquet.
3. Pour un parquet encrassé, utiliser le CYPALL'NET non dilué.
4. Pour une première application, utiliser le CYPALL'NET pur et pour les entretiens réguliers suivants, le diluer à hauteur de 100 ML pour 10 litres d'eau claire.
5. Toujours neutraliser le CYPALL'NET Parquet par un rinçage soigné à l'eau claire avec du matériel bien essoré.
6. Temps de séchage, environ 20 minutes.
7. Consommation produit dilué environ 200 m², pour 10 litres.

Important:

- Tenue en stock env. 24 mois – à température ambiante – en emballages d'origine. Protéger du gel. Refermer hermétiquement les emballages entamés.
- Conditions idéales d'utilisation: 18 °C à 25 °C
- Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- En cas d'ingestion, consulter un médecin.
- Garder hors de portée des enfants.

Sécurité du travail et de l'environnement:

Ininflammable. Pendant la mise en œuvre, l'utilisation d'une crème de protection de la peau et une bonne aération des locaux sont recommandées.

Elimination des déchets:

Recueillir les restes de produit et les utiliser. Recyclage possible des emballages parfaitement vidés. NE PAS jeter les restes de produits, les éliminer conformément aux normes et réglementations locales et nationales en vigueur.

Informations: Les données contenues dans cette fiche technique reposent sur les résultats actuels des expériences et études réalisées à ce jour. Elles présentent des recommandations d'ordre général mais ne répondent pas à toutes les conditions d'application possibles, différentes d'un cas à l'autre. Ces données ne sauraient donc servir de base à exigence de réparations. Procéder le cas échéant à des essais préalables.

Cette fiche annule et remplace les précédentes. Tous droits réservés. Il est strictement interdit de copier et/ou reproduire cette édition sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite des sociétés citées ci-dessous.

04.13 msl

Application microfibre

Ste Cypall | Lot n° 3
29 rue Cartier Bresson
93500 Pantin
Tel. +33 (0)15714 9810
Email : cypall@cypall.fr
www.cypall.fr

Cypall.